

Image not found or type unknown



Location-vente et construction

Par **La_Mist**, le **30/07/2016** à **12:37**

Bonjour,

Nous envisageons, conjointement avec l'actuel propriétaire pour nous éviter un prêt, de faire une location-vente d'une propriété où nous construirions notre maison.

Le soucis étant que je ne sais pas si c'est réalisable. Moyennant un contrat rédigé chez le notaire avec des clauses spécifiques ? Il faudrait que cela nous protège. Il s'agit d'un investissement de maison et également de lieu professionnel. Il nous manquerait peu d'argent pour l'achat direct mais tout de même, et comme le propriétaire est très arrangeant... Mais voilà il faudrait qu'on soit surs que le contrat ne soit pas rompu, et que les investissements que nous avons réalisés soient bien pris en compte.

Cela vous paraît possible ? Ou une alternative éventuelle à ça ?

Et en cas de décès du propriétaire cela se passe comment ?

Merci d'avance !